

Compte-rendu du conseil d'écoles du RPI La Porcherie-Meilhards du jeudi 5 novembre 2020

Invités	Présents	Excusés
Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale (Circonscription de Tulle Vézère – ASH)		X
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale (Circonscription de Haute-Vienne 6)		X
Monsieur Jean-Jacques CAFFY, Maire de Meilhards	X	
Monsieur Michel MOURET, Maire de La Porcherie	X	
Madame JENTY, chargée des affaires scolaires de Meilhards	X	
Monsieur CHAUNU, chargé des affaires scolaires de Meilhards	X	
Madame PASQUEREAU, chargée des affaires scolaires de Meilhards	X	
Madame Jenny GUTTERIDGE, chargée des affaires scolaires de La Porcherie	X	
Madame Annie CHASTANET, DDEN pour l'école de Meilhards	X	
Madame Dominique BRAECKMAN, DDEN pour l'école de La Porcherie	X	
Madame Evelyne MOURET, DDEN pour l'école de La Porcherie	X	
Madame DELORD, représentante des parents d'élèves pour l'école de Meilhards	X	
Monsieur Jean-Yves MOLL suppléant pour l'école de Meilhards	X	
Madame Marie-Pierre DIJOUX, représentante des parents d'élèves pour l'école de La Porcherie	X	
Madame Vanessa LAGUIERRI, suppléante pour l'école de La Porcherie	X	
Madame Fabienne CHANCEL-MARRELEC, directrice de l'école de Meilhards	X	
Madame Aurélie JAVERLIAT, directrice de l'école de La Porcherie	X	

Ordre du jour :

- **vote concernant le regroupement des conseils des deux écoles du RPI**
- **présentation du règlement intérieur, présentation des PPMS, présentation de l'organisation des APC et du TAP**
- **bilan de la rentrée**
- **résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école**
- **bilan financier coopérative scolaire**
- **activités et projets pour l'année scolaire**

- **– Vote concernant le regroupement des conseils des deux écoles du RPI**

L'ensemble du Conseil d'école vote le regroupement des deux écoles pour les réunions du conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021. Cette année, c'est Fabienne CHANCEL-MARRELEC qui présidera les conseils d'école.

• - Présentation du règlement intérieur, présentation des PPMS, présentation de l'organisation des APC

Règlement intérieur

Est proposée l'idée de garder le même règlement que les années précédentes. Proposition acceptée à l'unanimité.

Il sera affiché à l'entrée de chacune des écoles.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le PPMS-risques majeurs permet de répondre à un accident majeur. Il recense les risques auxquels est exposée l'école et indique les conduites à tenir pour mettre les enfants en sécurité (confinement).

Le PPMS-intrusion/attentat s'efforce de répondre aux risques liés aux attentats. Il recense les situations possibles (alerte SMS de l'Inspection, tentative d'intrusion, observation d'un comportement suspect...) et indique les conduites à tenir par les enfants et les adultes pour faire face à ces situations.

Les documents relatifs aux évacuations en cas d'incendie ainsi que les PPMS ont été mis à jour dans les deux écoles (changement des noms des élèves...). Des exercices ont été effectués.

Ecole de La Porcherie :

Dates des exercices PPMS déjà réalisés : incendie le mercredi 23 septembre, intrusion-attentat le mercredi 30 septembre et Risque Majeurs et Technologiques (tempête) le mercredi 14 octobre.

Ecole de Meilhards :

Un exercice évacuation-incendie a été réalisé le 29 septembre dernier et un exercice attentat-intrusion le 29 septembre. Reste l'exercice risques-majeurs à effectuer et un second exercice attentat-intrusion.

APC(Activités Pédagogiques Complémentaires) / TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires)

Ecole de La Porcherie :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h05 à 12h15			9h05 à 11h45		
12h15 à 13h45	pause méridienne	pause méridienne	11h50 à 12h35 APC	pause méridienne	pause méridienne
13h45 à 16h10					13h45 à 15h10 15h10 à 16h10 APC / TAP
Total	5h35	5h35	2h40	5h35	4h35 + 1h

Les TAP ont lieu les vendredis de 15h10 à 16h10. Nathalie CHABOT propose des activités manuelles et bricolages. Sylvie LESUEUR propose un temps de motricité.

Les APC ont lieu soit le mercredi de 11h50 à 12h35, soit le vendredi de 15h10 à 16h10, en fonction de la disponibilité des enfants.

Ecole de Meilhards :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h10 à 12h20			9h10 à 11h30		
12h20 à 13h50	pause méridienne	pause méridienne		pause méridienne	pause méridienne
13h50 à 16h20		13h50 à 15h20 15h20 à 16h20 APC / TAP			
Total	5h40	4h40 +1h	2h20	5h40	5h40

Pour l'école de Meilhards, les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont lieu le mardi de 15h20 à 16h20, en demi-classe (CE2 et CM2). Une semaine sur 2, pendant cette heure-là, les enfants travaillent la méthodologie en orthographe (préparation à la dictée) avec l'enseignante. Simultanément, a lieu le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour le groupe d'enfants qui n'est pas en classe. Cette année, les enfants poursuivent l'initiation au théâtre avec Mme Laëtizia Scarascia et Mme Jenny Braeckman. Au cours de ces séances, chaque groupe créera une saynète ainsi que les décors qui lui sont associés.

• - Bilan de la rentrée

Ecole de La Porcherie :

Rentrée à 15 élèves répartis sur 5 niveaux :

PS	MS	GS	CP	CE1
3	5	3	1	3

Une élève de PS va arriver prochainement, ce qui portera l'effectif à 16 élèves.

Ecole de Meilhards :

Rentrée à 20 élèves répartis sur 2 niveaux :

CE2	CM2
10	10

2 enfants de 3 ans et 5 ans doivent arriver au mois de mars sur la commune de Meilhards.

• - Résultats des élections des parents d'élèves au Conseil d'école

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées ce vendredi 9 octobre dans les deux écoles du RPI.

Ecole de La Porcherie :

Titulaire : Madame DIJOUX Marie-Pierre

Suppléante : Madame LAGUIERRI Vanessa

Ecole de Meilhards :

Titulaire : Madame Marie-Florence DELORD

Suppléant : Monsieur Jean-Yves MOLL

• – **Bilan financier coopérative scolaire**

Ecole de La Porcherie :

Pour l'année 2019/2020, le montant des charges a été de 1254,28 € et le montant des produits de 1009,15 €.

Le solde du compte au 1^{er} septembre 2020 était de 38,73 €.

Ecole de Meilhards :

Actuellement, il y a environ 1685 € sur le compte de la coopérative scolaire.

• - **Activités et projets pour l'année scolaire**

RPI :

- vente de chocolats Initiatives sur les écoles du RPI pour aider à financer les projets : catalogues mis à disposition des familles ; les commandes seront possibles jusqu'au 13/11/20.
- spectacle de Noël prévu le 11 décembre à 14h à la salle des fêtes de La Porcherie, suivi d'un goûter offert par l'association des parents d'élèves (sous réserve de la situation sanitaire).
- réalisation d'un calendrier de l'école pour l'année 2020 à partir de travaux en arts plastiques.
- la fête de fin d'année serait le samedi 26 juin, les modalités seront à définir au prochain conseil d'école.

Ecole de La Porcherie.

La photo de classe a eu lieu le mercredi 7 octobre.

Evaluations nationales CE1 : les parents concernés sont rencontrés cette semaine.

Les élèves devaient être accueillis à la **Médiathèque** du Père Castor avec, pour thème, « Les petites bêtes » : le lundi 1^{er} décembre mais la visite est annulée en raison du contexte sanitaire. Nous attendons une réponse pour savoir si l'intervention peut se dérouler en classe. Nous espérons que la prochaine, sur le thème de « La forêt », prévue le jeudi 29 avril, pourra avoir lieu.

Il est précisé que le bus est généreusement pris en charge par la communauté de communes pour le déplacement à la médiathèque.

Participation au Téléthon 2020 : lâcher de ballons biodégradables, le vendredi 4 décembre, le matin.

Repas de Noël prévu le jeudi 17 décembre et passage du Père Noël en fonction du contexte sanitaire.

LES PROJETS DE LA CLASSE :

Projet « **Danse à travers les saisons** » (avec un financement par la DRAC qui avait été accordé sur 2019/2020) a été reporté sur l'année 2020/2021 mais l'intervenante n'est plus disponible. Les séances devaient reprendre en janvier. Nous attendons la réponse pour qu'un autre intervenant prenne le relais.

En raison du contexte sanitaire, les projets seront étudiés en fonction de ce qui est possible.

Ecole de Meilhards :

La photo de classe a eu lieu le 23 septembre.

Depuis la rentrée, les enfants travaillent autour d'un projet sur la seconde guerre mondiale, avec des interventions de Mme Bernadette Chassagne. Selon les conditions sanitaires, ils devraient participer à une exposition en collaboration avec l'association "Culture et Traditions" pour le 8 mai.

La seconde partie du projet en arts plastiques pour la création de jeux peints sur le sol de la cour (twister, miroir, labyrinthe, chenilles...) a commencé depuis la rentrée, avec l'intervention de Madame Carole HEMMER.

Le premier concert JMF et le cross de secteur ont été annulés.

Participation au Téléthon 2020 : lâcher de ballons biodégradables, le vendredi 4 décembre, l'après-midi.

Repas et goûter de Noël offert aux élèves avec passage du Père Noël (modalités non encore fixées), le vendredi 18 décembre.

Si les conditions sanitaires le permettent, les enfants bénéficieront d'une séquence de 10 à 12 séances de Hip-Hop et d'autant en body-drumming avec un intervenant de l'association Multifa7.

• – **Questions diverses**

Ecole de La Porcherie

- Fête de l'école : proposition de l'APE et si le protocole sanitaire en vigueur à cette date le permet :

On souhaiterait faire la fête de l'école un samedi matin pour le spectacle puis grillade pour le repas de midi suivi d'une kermesse.

- Vote de la semaine de 4 jours ou 4 jours 1/2.

Le vote n'ayant pas eu lieu à cause de la crise sanitaire et de l'élection municipale décalée au mois de juin, est-ce que l'académie permet de refaire un choix ?

Si oui, quelle est la date limite ?

Réponse : Les enseignantes vont se renseigner. Les conseils municipaux vont en discuter. Les représentants des parents d'élèves vont organiser un vote auprès des parents.

- Est-il prévu d'installer une ventilation à l'école pour éviter d'ouvrir les fenêtres constamment en plein hiver ?

Réponse : C'est interdit.

- Remarque : des parents apprécient la mise en place du brossage des dents à l'école.

Ecole de Meilhards

- Les menus sont sur le site de la mairie de Meilhards mais personne n'a prévenu les parents. Serait-il possible de faire passer un petit mot pour informer les familles ?

- Un compte-rendu de l'Assemblée générale de l'APE est demandé.

Mairie de Meilhards : Une subvention a été remise en place pour soulager les comptes de la coopérative pour les concerts JMF (280 €) et un abonnement à "Le petit Gibus" a été renouvelé pour tous les enfants, financé à moitié par l'association des maires de la Corrèze et la commune.

• – Conclusion

Le compte-rendu sera disponible sur simple demande (mot informant de sa disponibilité avec croix à cocher).

Les participants n'ayant plus de questions ou de remarques, la directrice remercie les personnes qui se sont déplacées et lève la séance à 19h20.